

Remise des Trophées Agrilocal - Fournisseurs

Le GAEC "Au Paradis de Senillé" récompensé à la 1ère session.



L'association nationale Agrilocal a organisé la 1ère édition des Trophées Agrilocal Fournisseurs dont la remise de prix s'est tenue le 20 novembre au Sénat. Les objectifs de l'événement : récompenser, valoriser et impliquer l'ensemble des acteurs du réseau. 5 catégories de Prix ont été retenues pour cette 1ère édition : "Produits carnés", "Produits laitiers", "Légumes", "Fruits", "Autres produits transformés" et 2 prix Spéciaux : "Espoir" et "Solidarités".

Le Département, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne, a proposé les candidats suivants :

- GAEC « Au Paradis de Senillé », Elisabeth LEDIEU et Jérémie CORNU à Senillé Saint-Sauveur (viande d'agneau)
- Emmanuel REROLLE à Liglet (fromages de chèvres)
- Stéphane RATHIER à Journet (pommes de terre transformées)
- SARL Baille Barrelle, Vincent BAILLE-BARRELLE aux Roches Prémaries (fruits et jus de fruits)
- La "Fabric' d'Alice" d'Alice et Nicolas BARON à Senillé Saint-Sauveur (pâtes sèches artisanales)

Elisabeth LEDIEU et Jérémie CORNU, éleveurs à Senillé Saint-Sauveur, sont les lauréats du Prix "Espoir" qui leur a été remis au Sénat le 20 novembre en présence de Benoît PRINCAY, Conseiller Départemental en charge des Circuits Courts et Yves BOULOUX, Sénateur de la Vienne.



Une délégation de la Vienne les ont accompagné à la remise des prix :



De gauche à droite : Chrystelle RATHIER, Olivier PASSELANDE de la Chambre d'agriculture, Benoît PRINCAY, Conseiller Départemental, Yves BOULOUX, Sénateur de la Vienne, Jérémie Cornu, Elizabeth LEDIEU, Stéphane RATHIER et Vincent BAILLE BARRELLE.